

Le 30 octobre 2000

Madame Anne-Lyne Boutin
BAPE
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec QC G1R 6A6

Objet : Mémoire à présenter au Séance BAPE à Huberdeau - boucle 315 kV, réseau Brulé - Vignau du 13 novembre 2000

Cher Madame :

J'ai assisté à plusieurs séances BAPE à Huberdeau et j'ai été étonné par le grand nombre de personnes mal-informées et par le nombre de ceux, ayant par un choix antérieur seulement une résidence secondaire dans cette région et la résidence principale ailleurs, ont vraiment peu à contribuer à la question et qui ne se présentaient que pour le dérangement qu'ils savaient apporter sans raisonner, sans considérer les besoins ailleurs.

J'habite depuis 1980 à cette adresse, à une distance de quelques 300 mètres de la ligne de transmission de baie James existante, sans aucun effet nocif à la famille, à mon épouse et à moi.

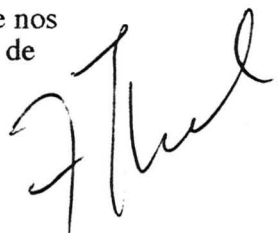
Notre source d'eau potable est un puits de surface, situé à la même distance de la ligne de transmission; l'eau est souvent testé et chaque rapport indique toujours que l'eau est potable.

Je vous transmets cette lettre, avec un copie pour Monsieur Lebreque, car l'autre langue n'entre pas dans les transactions des séances publiques, car la loi 101 n'accorde pas les services de traduction à la minorité ici à Huberdeau, je ne peux demander ce service ni au BAPE ni à Hydro-Québec.

J'ai accepté la responsabilité de faire traduire en Français cette lettre pour éviter des fautes de langue, pour aider au BAPE et à Hydro-Québec à répondre pendant les sessions face-à-face du 14 novembre 2000.

1. Je crois fermement que le syndicat des techniciens Hydro-Québec refuserait les travaux sur les lignes de haute tension, si ces travaux apportaient le moindre danger à ses membres.
2. Il serait très imprudent de la part de Hydro-Québec de dépenser toute cette somme d'argent pour la ligne de transmission Grand Brulé - Vignau, si la demande n'existe pas pour le bien-être du public et pour un réseau plus sécuritaire à l'avenir.
3. La pollution causée par la situation de résidences et d'établissements commerciaux à la proximité de réservoirs d'eau potable dans la région excède énormément la pollution minimale causée par la construction d'une ligne de transmission de 315 kV.
4. L'impact environnemental de la construction d'une telle ligne de transmission s'approche à zéro tel que signalé par la croissance des populations de chevreuil et de poisson, aussi bien que la croissance plus rapide des arbres.
5. L'impact sur le panorama par la construction ne dépasse certainement pas l'aspect de nos forêts où on y laisse des millions d'arbres morts, les montagnes de bouts de cigarettes, de

Fred Thiel, B.A., Agr. Ing. Ferme Marienburg



boules de gomme à mâcher bubblegum et les divers contenants jetés qui dédècorent nos trottoirs et nos rues urbaines.

6. Nous trouverions beaucoup moins de fautes chez l'entreprise Hydro-Québec si d'autres fournisseurs d'énergie, la O.P.E.P (Organisations des pays exportateurs de pétrole) par exemple, se mettent à limiter la disponibilité de leurs ressources et à faire augmenter les prix au delà de nos moyens à les payer pour nos industries, pour le chauffage domestique et pour nos besoins de transport personnels, généraux et industriels.

7. Je vous prie, chers concitoyens et chers amis, d'être plus raisonnables, de cesser d'utiliser les bornes de vos besoins personnels pour guider vos attentes. Je vous prie de, tout d'abord, réfléchir sur les besoins immédiats de ceux qui habitent d'autres centres de population, de réfléchir sur les besoins de nos enfants et de leurs enfants - ils devront vivre à l'avenir avec les infrastructures qui nous construisons pour eux à ce moment-ci.

8. Je vous prie de réfléchir sur la vérité que nous, la population de ma génération et de votre génération, sortons du jeu. Nos descendants ne nous pardonneront pas si nous ne leur laissons pas de notre héritage ce dont ils auront besoin pour leur vie.

9. Les manifestations ne contribuent rien à la résolution de la question de construire ou de ne pas construire une ligne de transmission hydroélectrique. La question sera résolue par des réflexions détaillées et soigneuses, par l'application d'une analyse logique et par des discussions raisonnables.

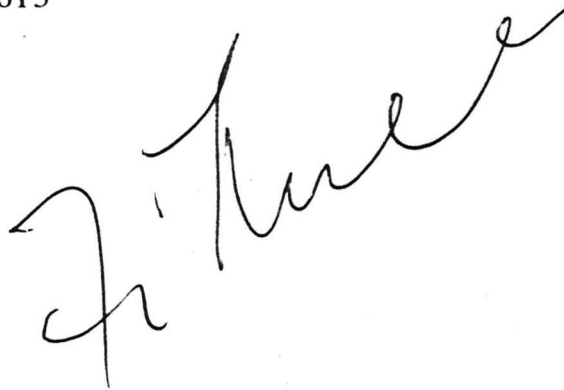
Je vous remercie pour les forums de discussion fournies par BAPE. Je vous remercie de votre bonne attention et je vous souhaite bonne chance à l'avenir.

Fred Thiel

Copies :

Monsieur Noël Bélanger, Conseiller, Relations avec le milieu Hydro-Québec
333, boulevard Jean-Paul-Hogue; 1 étage
Saint-Antoine-des-Laurentides QC 17Z 6Y3

Monsieur Serge Labreque
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec QC G1R 6A6



October 30, 2000

Madame Anne-Lyne Boutin
BAPE
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec QC G1R 6A6

Subject: Brief for the BAPE Meetings in Huberdeau, November 17, 2000, re: Grand-Brulé
- Vignan 315 kV line

Dear Madam Boutin:

I have attended several of the BAPE meetings in Huberdeau and I was disturbed by the number of people at this meeting who were poorly informed and who (also, having little to do with the matter since their principal residence is somewhere else, their having chosen to acquire a secondary residence in Huberdeau) came to these meetings as trouble-makers, in a non-thinking and inconsiderate manner.

I have been living at my current address since 1980, some 300 metres from the large, existing power transmission line coming from James Bay, without any ill effects either to my family, my wife, or myself.

My domestic water is taken from a surface well, located at the same distance from the power line; the water is tested frequently and found to potable in all tests.

I am sending this letter, with a copy to Monsieur Serge Lebreque, since at all meetings this other language is not at all taken into consideration and since the translation services guaranteed under Bill 101 are not available to a minority group, I cannot request BAPE or Hydro-Quebec for those services.

I have taken it upon myself to have this letter translated into the French language — even though I intend to present this document in the other language to avoid language mistakes - to assist BAPE and Hydro-Quebec to prepare to respond for the meetings of November 14 when the face-to-face meetings will take place.

1. I believe that the strong, Hydro-Quebec technician's union would never permit work on the high tension lines if there were the possibility of the slightest danger to the health or well-being of its members.
2. Hydro-Quebec would be foolish to spend all this money on the Grand-Brulé - Vignan boucle if it were not required for the welfare of the public as well as for more dependable supply operations in the future.
3. The pollution caused by residences and commercial establishments with drainage into potable water sources throughout the territory is far greater than the minimal pollution caused by the construction of a 315 kV power line.
4. The environmental impact of the construction of such a line approaches zero as witnessed by the increases in the deer and fish populations as well as faster growth of trees.

Fred Thiel, B.A., Agr. Ing.
Ferme Marienburg enr

5. The impact on our landscape is certainly not larger than the millions of dead trees left in wood lots, the trash of cigarette butts, chewing gum and various containers which litter the urban (city and village) areas.

6. We would find little fault with Hydro-Quebec if others, O.P.E.C. (Organisation of Oil Exporting Countries, for example) were to cease or limit the supply of oil to effect price increases beyond our ability to pay for oil (energy) for industry, domestic heating, personal, general and industrial transportation.

7. I beg my friends and fellow citizens to be reasonable, to cease using your very personal needs as the rationale for your thinking. I beg you to consider the immediate needs of other population centres, of the future needs of our children and of **their** children- they will have to live in the future with the infrastructures which we build for them now.

8. I beg your to consider that we, of my and your generation, are "on our way out." Future generations will assign us the blame if we do not provide from what we have for their needs.

9. Demonstration will not contribute anything to the resolution of the question of constructing or of not constructing of a hydroelectric power line. The question will be resolved through careful, considerate thinking, logical analysis, and reasonable discussions.

I thank you for the participatory forums provided by BAPE, I thank you for your attention and I do wish you good luck for the future.

Fred Thiel

Copies:

Monsieur Noël Bélanger, Conseiller, Relations avec le milieu Hydro-Québec
333, boulevard Jean-Paul-Hogue; 1 étage
Saint-Antoine-des-Laurentides QC 17Z 6Y3

Monsieur Serge Labreque
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec QC G1R 6A6

Fred Thiel, B.A., Agr. Ing.
Ferme Marienburg enr